



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 19 mai 2021

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE ITALIA A DEPASSE LE SEUIL DE 95% DU CAPITAL DE CREDITO VALTELLINESE ET DETIENDRA 100% DU CAPITAL APRES OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT OBLIGATOIRE

A la suite du succès de l'offre publique d'achat volontaire de Crédit Agricole Italia sur les actions de Credito Valtellinese le 23 avril 2021, lui donnant accès au contrôle de 91,17% du capital de CreVal, Crédit Agricole Italia annonce qu'il a dépassé aujourd'hui le seuil de 95% du capital de CreVal(1).

Ainsi, à l'issue de l'offre publique de retrait (l'offre se terminant le 21 mai 2021 et le règlement de celle-ci le 28 mai 2021), une offre publique de retrait obligatoire sera lancée qui permettra à Crédit Agricole Italia de détenir 100% des actions CreVal, pour un prix total de 861 millions d'euros(2) .

Le résultat définitif de l'offre publique de retrait ainsi que le détail de l'offre publique de retrait obligatoire seront fournis dans les communiqués de presse qui seront publiés à l'issue de l'offre publique de retrait.

Le succès de ces opérations facilitera la fusion de Crédit Agricole Italia et CreVal, prévue en 2022.

(1) En prenant en considération les actions apportées jusqu'à ce soir par les actionnaires de CreVal dans la cadre de l'offre publique de retrait et les actions acquises par Crédit Agricole Italia en dehors de cette offre publique de retrait

(2) Le coût d'acquisition au niveau de Crédit Agricole S.A. s'établit à 833 millions d'euros